



recense de reception en prefecture  
033-213805633 - 20180209-2018-002-BF  
date de teletransmission = 15/02/2018  
date de reception prefecture = 15/02/2018

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 7 FEVRIER 2018

**EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-002 / 7-1-1**

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 1<sup>er</sup> février 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire. Les conseillers présents au nombre de 30 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

**Représentés :** J. FORTE, A. GERVASI, R. REVIL.

Le secrétaire de séance désigné est Anthony MOREAU.

**OBJET : FINANCES / BUDGET PRIMITIF : Vote des budgets primitifs 2018 budget annexe Parcs Stationnement**

Rapporteur : Yves Allardin

**EXPOSE :** Le Budget Primitif 2018 est soumis au Conseil Municipal pour approbation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1612-1 et suivants.

Le 13 décembre 2017, conformément aux dispositions de l'article L 2312-1, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2018.

Il est rappelé que par délibération en date du 22 décembre 1995, le principe d'un vote du Budget Principal par nature a été retenu.

L'équilibre du Budget annexe Parcs Stationnement, pour l'exercice 2018, s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	586 786,00	586 786,00
Section d'investissement	208 800,00	208 800,00
<b>TOTAL BUDGET 2018</b>	<b>795 586,00</b>	<b>795 586,00</b>

Le budget annexe Parc Stationnement est voté **par chapitre**, en fonctionnement comme en investissement.

... / ...

*Voiron, ville porte de Chartreuse*

**PROPOSITION :**

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale en date du 29 janvier 2018 ;

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe Parcs Stationnement.

**DECISION :** La proposition est **ADOPTÉE** par **25 voix POUR - 8 ABSTENTIONS** (J-L. BALLY, N. CHARLETY, A. FAVIER, R. REVIL, L. TRICOLI, A. GERVASI, J. VIAL, A. COLLIN).  
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

  
Julien POLAT